

Comité technique du 4 décembre 2017 de l'UJM (St-Etienne)

Motion sur l'« Université-cible »

Présentée par les syndicats

FO (FNEC-FP FO/SNPRES-FO 42 et Supautonome-FO)

CGT (CGT-Ferc Sup)

et SNPTES

L'IDEX initié en 2016 avait pour conséquence un projet d'« établissement intégré » ou d'université « unique ». Selon un document émanant de l'Université de Lyon intitulé « Les principes incontournables de l'Université-cible », ce projet prendrait aujourd'hui la forme d'une « Université-cible » aux statuts hors normes, où les universités participantes, dont l'UJM, risquent de devenir de simples « composantes », avec des conséquences extrêmement graves à terme pour les personnels, aussi bien concernant les statuts que les conditions de travail et le maintien des postes et des services.

Cet établissement d'enseignement supérieur serait à deux vitesses, avec une très petit ensemble hyper-sélectif concentrant la majorité du budget, le reste continuant d'être condamné aux sous-dotations dictées depuis de longues années par l'austérité.

Conformément à son vote antérieur en date du 25 novembre 2016, le CT de l'UJM ne peut que renouveler son opposition à la disparition de l'UJM en tant qu'Université de plein droit, disposant donc de la personnalité morale.

Il demande la suspension de l'IDEX et le retrait du projet d'« Université-cible ».

Vote : unanimité pour (4 SNPTES, 2 CGT-Ferc Sup, 2 FNEC-FP FO/Snpres-FO et Supautonome-FO) moins une abstention (Snesup-CFDT).